Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 035-213501349-20251208-DELIB081225069-DE

COMMUNE de LES IFFS : 2025 - 09
République Française
Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 08 décembre 2025

Convocation affichée et envoyée le 01/12/2025

L'an **deux mille vingt-cinq et le huit décembre** à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de LES IFFS, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Yves JULLIEN, maire.
En exercice : 10
Présents : M. Jean-Yves JULLIEN, M. ATTIMONT Joseph, M. BOURSAULT Claude, Mme BUSNEL Evelyne ; Mme FAURE Odile, Mme LEMAIRE Nicole, M. REGNAULT Yann, M. RADENAC Dominique, M. RUFFAULT Raphaël.
Absente : Mme ARBEY Claire (arrivée à 21h30)
Secrétaire de séance : Evelyne BUSNEL

DELIBERATION 08.12.25-069 **Sollicitation d'un fonds de concours auprès de la CCBR dans le cadre de la politique de soutien à l'investissement en faveur des communes de moins de 1000 habitants sur les investissements de 2025**

Afin d'accompagner les communes du territoire dont la population est inférieure à 1 000 habitants, un 3ème programme de soutien à l'investissement a été créé et une convention cadre signée entre la commune de LES IFFS et la communauté de communes Bretagne Romantique le 17 janvier 2022.

Durant le 2nd semestre 2025 les dépenses d'investissement éligibles à l'obtention d'un fonds de concours auprès de la CCBR sont :

- **L'équipement pour Visio : 164,95 € TTC**
- **Le Logiciel Cimetière : 768,00 € TTC**
- **Vitrage appt N°8 : 4 462.65 € TTC**
- **Vitrage appt N°4 : 1 978.13 € TTC**
- **Annonce MEDIALEX : 573.73 € TTC**
- ***Journal 7 Jours : 543.28 € TTC***
- ***Achat de 2 terrains : 9 180.00 € TTC***

Il est ainsi proposé de solliciter la communauté de communes Bretagne Romantique afin de prétendre à une aide de 50% du montant des factures d'investissement réglées selon le plan de financement suivant :

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 035-213501349-20251208-DELIB081225069-DE

DÉPENSES		
Description	***Montant TTC***	***Pourcentage réglé par la commune***
SUPER U (équipement pour Visio)	164.95 € TTC	100%
Logiciel EBENE (cimetière)	768,00 € TTC	100%
BATICLOS (vitrage appartement N°8)	4 462.65 € TTC	100%
BATICLOS (vitrage appartement N°4)	1 978.13 € TTC	100%
MEDIALEX (annonce Ouest-France Appel d'Offre)	573,73 € TTC	100%
7 jours (annonce Légale Appel d'Offre)	543.28 € TTC	100%
Achat 2 Terrains consorts PINAULT (9 180 m²)	9 180 €	100%
TOTAL	**17 670.74 €**	100%

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal :

- **VALIDE** le plan de financement tel que présenté ci-dessus
- **SOLLICITE** un fonds de concours auprès de la CCBR dans le cadre de la politique de soutien à l'investissement en faveur des communes de moins de 1 000 habitants
- **AUTORISE** monsieur le maire à signer la convention avec la communauté de Communes Bretagne Romantique.

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire,
Le Maire,
Jean-Yves JULLIEN,

